



## Infos CE du 25 mars

### Changement de gouvernance

Avec le remplacement de plusieurs éléments de la Direction, dont l'arrivée de Rob Brown et le report *sine die* (peut-être en juin ?) du comité de management, un vent d'inquiétude souffle sur les salariés. **Jean-Luc BRUSSIER nous a promis l'annonce des informations concernant la politique RH et l'emploi en toute transparence** : des points réguliers seront faits en Comité d'Entreprise. Dont acte.

### Inégalités et avarice : mais où donc passent les bénéfices ?

Avec un budget en légère augmentation, due à celle de la masse salariale, le nombre de salariés bénéficiaires des mesures individuelles a augmenté. Mais ceci concerne surtout les cadres et on peut aussi constater que davantage de primes ont été distribuées. Rappelons que les primes n'ont pas le caractère pérenne des augmentations individuelles.

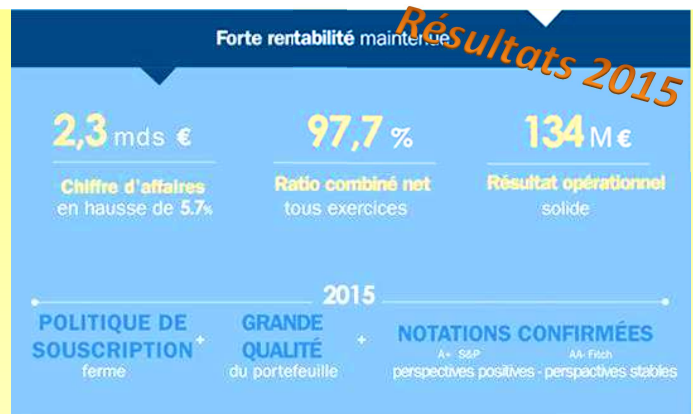
Une bonne nouvelle toutefois : cette année, suite à l'intervention de l'UDPA-UNSA, les salariés à temps partiel ont été traités équitablement. Comme quoi, lorsque la Direction le veut bien ...

Nous n'avons pas manqué de faire remarquer à la Direction que nous n'avons pas de visibilité sur les chiffres, trop globaux, qu'elle nous a présentés : la répartition des mesures par Direction/département et par tranches d'âge nous permettrait de vérifier l'absence de discrimination.

Quant aux appréciations et fixations d'objectifs, l'UDPA-UNSA a demandé à la Direction de revoir sa communication auprès des managers, afin que ces derniers puissent être clairs et impartiaux dans cet exercice.

Enfin, nous avons souligné les bons résultats d'AXA CS & Matrix, qui s'inscrivent dans ceux du Groupe :

**C'est pourquoi l'UDPA-UNSA demande pour tous les salariés un retour d'ascenseur avec une prime de 1000€ minimum.**



### Objectifs 2016 : conseils agiles



Comme l'a montré cette période des entretiens d'appréciation qui se termine, les consignes de la Direction sont de plus en plus sévères et son intention de soumettre les salariés à une pression de plus en plus grande est claire.

Il est d'autant plus important de bien définir ses objectifs. Ces derniers doivent être SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et limités dans le Temps).

**Dans ce domaine-là aussi, soyons agiles, mettons toutes les chances de notre côté !** Il est impératif de définir **des critères concrets de réussite** : livrables, résolution d'incidents, tenue de délais ...

Attention : vous devez disposer **des moyens (humains, de formation, informatiques ...)** pour réussir. A défaut, il ne peut vous être imputable de ne pas atteindre vos objectifs. Et n'oubliez pas **l'entretien de mi-année pour les ajuster.**

**+50% !!!  
MAIS CHEF.  
COMMENT JE VAIS  
TENIR DE TELS  
OBJECTIFS ?**

**ÇA MON VIEUX  
À VOUS DE VOIR  
MOI JE LES FIXE  
POINT BARRE .**



### TAR III : et AXA CS & MATRIX ?

**Pour AXA France c'est signé. Un TAR III avec :**

- Cessation de toute activité jusqu'à 4 ans avant le départ en retraite, avec 65 % du salaire brut pour la fraction inférieure au Plafond Annuel Sécurité Sociale (38 616 € en 2016) et 60% au-delà ;
- Cotisations retraite à 100% (complément pris en charge par AXA) ;
- Bénéfice des garanties frais de santé, décès et dépendance ;
- Bénéfice des activités socio-culturelles, ...



Pour AXA Tech, la 1<sup>e</sup> séance de négociation aura lieu début avril. Et pour nous ? **Après avoir adressé à la Direction d'AXA CS & MATRIX une demande d'ouverture de négociation, l'UDPA-UNSA attend sa proposition.**



## La langue française chez ACS & Matrix



### Respect de l'article L. 1321-6 du Code du Travail

Les salariés peuvent être gênés par l'utilisation de la seule langue anglaise, à l'oral comme à l'écrit, dans leur bonne compréhension de leurs activités et de leurs objectifs, et donc dans l'atteinte de leurs objectifs. Constatant les difficultés et inquiétudes générées par l'utilisation trop souvent exclusive de la langue anglaise, **l'UDPA-UNSA avait alerté la Direction à plusieurs reprises depuis plus d'un an, dans les différentes instances (CHSCT, DP, CE) et par mail.** Devant le manque de réaction de cette dernière, nous avons sollicité l'intervention de l'Inspection du Travail. Celle-ci a adressé ses observations courant mars à la Direction, lui rappelant les dispositions de l'article L. 1321-6 du Code du Travail.



### Sécurité linguistique au travail

L'année dernière, l'UDPA-UNSA participait aux 1ères rencontres de l'Observatoire de l'Usage des Langues en Entreprise à Toulouse.

Durant cet événement, nous avons pu exprimer un point de vue syndical, en rappelant la nécessité de dialoguer sur ce thème, ainsi que certaines conséquences pour les salariés : sur les conditions de travail, l'accès à l'information, l'activité professionnelle, l'évolution de carrière, la formation ...

Dans le cadre des recherches menées par le Laboratoire LAIRDIL et l'Observatoire OULis, un questionnaire vient d'être mis en ligne, questionnaire destiné aux employés des entreprises utilisant une langue étrangère au travail.

Ce questionnaire a pour objectif de préciser les observations présentées lors des premières rencontres de juin 2015, notamment en ce qui concerne la sécurité linguistique.

Quelques minutes suffisent pour compléter ce questionnaire, alors n'hésitez pas ! Vous pouvez répondre jusqu'à fin avril 2016. Les résultats de l'étude seront connus à la fin de l'année.

[https://docs.google.com/forms/d/1P6ACkLAfr0EkjZPeNNcf1wETjHfVOaYZ3Fp5CI6ZOAw/viewform?c=0&w=1&usp=mail\\_form\\_link](https://docs.google.com/forms/d/1P6ACkLAfr0EkjZPeNNcf1wETjHfVOaYZ3Fp5CI6ZOAw/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link)

=> Contactez-nous, nous vous enverrons le lien, ou trouvez le tract sur notre site : <http://www.udpa.udpa-axa.org>

**Insécurité linguistique** : malaise résultant de la prise de conscience d'un écart entre sa propre production linguistique et ce qui est valorisé dans sa communauté.

--- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref --- En bref ---

### Important

### Déclaration des revenus 2015

De nombreux salariés ont remarqué un écart sur leur fiche de paie entre le net imposable et le brut imposable. Cette information a déjà été transmise à l'administration fiscale et AXA ne peut plus la rectifier. La lettre fiscale qui sera adressée prochainement, avec une explication aux salariés concernés, sera juste. **Chacun devra par conséquent corriger sur cette base sa déclaration des revenus 2015.**

### Permanence ADP et Pléiades

Au Comité d'Entreprise du 25 mars, Nadège HENRY, la Directrice de l'ADP a donné un bilan des anomalies Pléiades sur ACS, 60 demandes sont en stock à ce jour. La priorité est donnée, comme nous l'avions demandé, aux erreurs de paie et de gestion des temps (arrêts maladie, congés).

**L'UDPA-UNSA a demandé le rétablissement de la permanence ADP à une fréquence mensuelle. Mme HENRY a proposé un bon compromis : l'ADP regroupera certaines demandes complexes et viendra de façon ponctuelle les traiter avec les salariés dans notre site.**

### Compte Personnel de Formation

Si vous ne l'avez pas encore créé, il est temps de le faire. A défaut, vous perdrez les heures que l'employeur verse sur ce compte chaque année.

Rendez-vous sur le site :

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) muni(e)s de votre numéro de Sécurité Sociale et de votre adresse mail personnelle. Lors de la création vous devrez saisir votre solde de DIF, dont vous avez été informé par courrier début 2015.

Pensez-y

Notre équipe	Frédéric ABEL	52 29 41	Serge BONTEMPS	57 87 56	Alain BOUQUET	57 81 65
	Ludovic DUCOIN	57 92 07	Marie-Pascale DUVERNOIS	57 95 37	Sylvie PEDRONI	57 92 06
	Christine SORGENFREI	57 93 94	Michel RIZZO	57 93 13	Xavier TIRACHE	57 94 26
	Véronique STOUKY	57 93 98	Anne-Juliette TILLAY	57 94 29		

